

Participants membres du bureau :

Présents : Muriel Priault, Aude Denis-Ferreira, Nathalie Nougé, Myriam Brouillet, Laetitia Cabanetos (excusée), Herminie Claeys.

Parents participants : Cécile Mangas, Bruno Simonnet, Géraldine Thimonier, Romuald Thimonier, Morgane Assenat, Gwenaëlle Attar.

ORDRE DU JOUR

- Bilan financier de l'an passé et vote du quitus à suivre,
- Présentation du budget prévisionnel avec mise au vote,
- Calendrier des actions prévues et prochaines réunions.

1. Analyse du Bilan financier 2018/2019 et vote du quitus à suivre

Les lignes des recettes et dépenses sont examinées une à une et présentées par la nouvelle trésorière, Myriam Brouillet.

Vie Apel : pour rappel, les adhésions constituent le point principal de recette de l'Apel de l'école, et cet argent est redistribué au profit de TOUS les enfants, que leur famille ait adhéré ou non.

Muriel Priault explique que nous sommes une des dernières Apel à ne pas déléguer à l'OGEC de l'école la collecte de nos cotisations. L'Apel de Gironde nous incite régulièrement à procéder comme la majorité des autres établissements : établir une convention (trame fournie par l'Apel de Gironde) avec l'OGEC Sainte Thérèse qui percevra auprès des familles leurs cotisations d'adhésion à l'Apel au moment de l'inscription à l'école. **!\ L'adhésion à l'Apel reste entièrement libre**, et ce point sera rappelé clairement dans les formulaires : toute famille ne souhaitant pas adhérer enverra un courrier à l'Apel de Gironde pour faire part de son souhait de ne pas cotiser.

Les avantages seraient nombreux :

- le taux d'adhésion dans les autres établissements est bien supérieur aux 50 % de l'école Sainte Thérèse (donc les recettes liées aux cotisations sont bien supérieures).
- la gestion des listings des familles est simplifiée (à l'heure actuelle, les listings sont établis une fois par l'école, et une deuxième fois par le bureau de l'Apel).
- plus besoin pour le bureau de relancer en Septembre les familles qui ont coché la case d'adhésion à l'APEL mais n'ont pas joint le chèque dans leur dossier.

Après discussion, il est acté que Muriel Priault présentera le projet lors du prochain Conseil d'Administration de l'OGEC de l'école, et des précisions seront demandées en parallèle auprès de l'appel Gironde le 9/11/19. Nous avons un an pour prendre cette décision, pour une mise en application éventuelle à la prochaine rentrée scolaire.

Frais de poste. La somme liée aux timbres demande éclaircissement à l'ère du numérique. Elle correspond à l'affranchissement des courriers de sollicitation de lots de Tombola envoyés en masse au printemps (souvent, les demandes adressées par mail reçoivent pour réponse d'adresser un courrier par voie postale). En juillet, des courriers de remerciements sont aussi adressés aux donateurs.

Les actions **Initiatives** ont permis de rapporter plus de 1000 €.

Les festivités de Noël n'ont pas dégagé de bénéfice, ce qui est habituel : les recettes liées aux ventes de décorations confectionnées par les parents sont compensées par l'achat des goûters de Noël offerts à toute l'école, et le financement de la sortie Cinéma.

Les festivités de Printemps n'ont pas dégagé de bénéfice. L'Apel a offert le goûter et les œufs de Pâques pour tous les enfants. La recette liée à la vente des crêpes à la Chandeleur a été plus que modique : trop peu de familles se sont investies dans leur confection.

La **sortie de fin** d'année est le plus gros poste de dépense. L'Apel a financé le voyage (seuls 3 des 4 bus ont été facturés puisque l'un d'eux ne s'est pas présenté à l'école).

L'action sur **la vente de vin** a été un des points les plus lucratifs puisqu'elle a rapporté plus de 400€. Cette animation sera reconduite cette année, et peut être même étoffée si nous communiquons mieux.

La **Kermesse** : la météo aidant, la kermesse 2019 a été une grande réussite. Elle a permis de dégager plus de 3000€.

Nous procédons au vote du Bilan : 0 vote contre, 0 abstention.
Le bilan est validé et l'assemblée donne quitus à l'ancien Bureau.

2. Présentation du budget prévisionnel 2019/2020

Après deux années de « rigueur », le prévisionnel propose un soutien financier plus conséquent pour certains postes de dépense.

Sorties Culturelles :

Mme Lurcin nous a communiqué l'agenda des sorties de l'école. Les contributions de l'Apel cette année seront de 2€/enfant pour les sorties Muséum GS/CP/CE1, Cap Science pour les CM1/CM2.

L'Apel contribuera aussi au financement de l'animation de Noël choisi par l'équipe pédagogique, mais le montant n'est pas encore défini (il sera au moins égal à celui alloué l'an dernier pour le cinéma de Noël).

Pour le Puy du Fou pour les CE2/CM, l'Apel contribuera à 10€/enfant plus les bénéfices de la vente de crêpes (voir plus bas).

Initiatives : le support choisit cette année est la serviette de bain pour enfant en micro fibre. Il rassemblera tous les dessins des enfants. Le prix de vente préconisé est de 8,50€.

En 2018/2019, l'école Sainte Thérèse a gagné à la Tombola Anniversaire du partenaire Initiatives un chèque de 500 € à utiliser sur tous leurs supports. Une ventilation de ces 500€ est proposée de la manière suivante :

100€ pour Initiatives Fleurs

100€ pour Initiatives Chocolats

100€ pour Initiatives Boîtes à pansements (garnies)

200€ pour un Kit tombola pour notre kermesse (voir ci-dessous).

Festivités de Noël :

L'action sapins de Noël va être reconduite. L'Apel négocie auprès de Jardiland Mérignac un tarif spécial, et les familles intéressées commandent à l'Apel une contre-marque qu'elles remettent au magasin lorsqu'elles vont choisir leur sapin. Chaque vente apporte un bénéfice à l'Apel. Diverses tailles de sapins seront proposées via les cahiers messagers et par mail à partir de fin Novembre.

Festivités de Printemps :

L'Apel propose que tous les bénéfices de la vente des crêpes soient entièrement reversés pour financer la sortie des CE/CM. Cécile Mangas accepte d'être Parent Référent pour cette action. Elle se concertera avec les autres parents de ces classes pour éventuellement organiser, en parallèle, une vente d'objets réalisés par les CE/CM. L'Apel se met à leur disposition pour assurer la communication et organiser la/les ventes, mais ce sont les parents des enfants concernés qui doivent se saisir de ces actions.

La Kermesse :

Muriel Priault sollicitera l'Ogec pour les lots de Tombola lors du prochain CA.

Nous proposons d'utiliser cette année un **Kit Tombola** clé en main proposé par Initiatives, en utilisant 200€ des chèques Initiatives gagnés. Des gros lots comme « tablettes tactiles, drone wifi, trottinette... » pourront être gagnés. Il s'agit du kit Double Chance : chaque ticket coûte 2€ et donne une chance de gagner au grattage (des petits lots) et une chance de gagner au « tirage au sort » (les gros lots).

Sortie de fin d'année :

Nous n'avons pas encore le projet des enseignants sur ce thème, nous ne pouvons pas encore prévoir de participation / enfant.

Action fil rouge :

Vente de vin : reconduite cette année. Un catalogue sera adressé aux familles par mail après les vacances, et les commandes peuvent être passées à tout moment par simple mail à l'Apel.

Les adhérents, après en avoir pris connaissance, approuvent à l'unanimité le budget prévisionnel, sans augmentation des cotisations, pour l'année 2019 – 2020.

3. Date prochaine réunion

Le **lundi 18 novembre 17h30** pour faire un point sur les décors réalisées et avertir les familles de la future vente de gâteaux adossée à la vente des décors fin novembre. Désigner des parents en charge pour la vente de vin chaud et de chocolat chauds.

Rappel Garderie

Nous rappelons que les réunions de l'APEL sont ouvertes à tous. Les enfants peuvent rester en garderie. Celle-ci ne sera pas facturée aux familles qui assistent à la réunion.

Dates à retenir

- *Décoration cantine : lundi 25 novembre à 9h00*
- *Réunion APEL : lundi 18 novembre à 17h30*
- *Vente des calendriers de l'avent et des décors : jeudi 28 novembre à partir de 16h30*

Fait à Bordeaux,
Le 23 octobre 2019
La Présidente,
Muriel Priault



La secrétaire
Herminie Claeys



